



Le réseau
de transport
d'électricité

Parcours océan : la feuille de route



Le sursaut

Au-delà d'avoir constitué une aventure très enrichissante sur les questions et enjeux scientifiques, géopolitiques, économiques, écologiques, sociaux, le parcours Océan proposé par la CEC a été également porteur d'une véritable aventure humaine, qui s'est construite et renforcée au fur et à mesure des sessions, des travaux en camps de base ou encore en filière, des repas et autres moments conviviaux.

La diversité des thèmes abordés tout le long du parcours reflète parfaitement, et de manière complémentaire, l'ensemble des questions auxquelles le monde de l'entreprise peut être confronté :

Comment renforcer sa robustesse dans un monde fluctuant ? Comment basculer, en tenant compte des spécificités, priorités et besoins de l'entreprise, vers un système régénératif ? Comment entreprendre avec le vivant ? Quels sont les droits de la Nature ? Quels outils pour compter ce qui compte vraiment ? Comment embarquer ses parties prenantes et ses différents écosystèmes ? Qu'est-ce que le leadership du cœur ? etc.

Le collectif et la présence d'experts passionnés ont permis d'échanger, de confronter les points de vue, de partager, de créer des liens durables, à la fois professionnels et amicaux.

Les webinaires intersessions ont proposé des focus sur des thématiques variées, et dont le contenu, complémentaire à ceux des sessions, a pu également constituer des sources d'enrichissements et de réflexions pour la construction de notre feuille de route.

Grâce à ce parcours, je ressors encore plus pleinement consciente des enjeux globaux, en particulier environnementaux, auxquels les entreprises peuvent être confrontées, et en particulier RTE.

Nous continuerons d'œuvrer en faveur du renfort de notre robustesse, en s'appuyant notamment sur nos spécificités et nos expertises, ainsi que sur la puissance des collectifs.

Question générative

Et si le passage de 25% à 40% d'électricité dans la consommation énergétique française constituait, pour RTE, une opportunité de dimensionner de manière la plus robuste et optimale possible ses infrastructures terrestres et maritimes (postes et lignes électriques) en réduisant ses impacts négatifs et en générant des impacts positifs sur les écosystèmes vivants et la société ?

Nouveau cap

En 2040, RTE veille à la pleine mise en oeuvre de sa mission de service public, pour accompagner le passage de 25 à 40% d'électricité dans la consommation énergétique française, aux côtés de tous les acteurs du domaine de l'énergie.

Plaçant les enjeux environnementaux et sociétaux au coeur de sa stratégie industrielle, cet accompagnement se réalise de manière concertée et coconstruite avec les acteurs locaux ainsi qu'en faveur et en harmonie avec les écosystèmes vivants, terrestres, littoraux et maritimes, et en saisissant de façon proactive et pionnière les opportunités de mise en oeuvre de solutions régénératives.

Par ailleurs, RTE engage des actions inspirées par les travaux effectués dans le cadre du parcours Océan 2025 de la CEC, incluant l'application de mesures à visée régénérative.

Levier 1

Un réseau robuste et résilient au service des Français et à empreinte sociétale et environnementale est maintenu et renforcé.

Objectif d'impacts mesurables

Maintien de la qualité de service en renouvelant le réseau construit après la Seconde Guerre mondiale et en adaptant les équipements aux fortes chaleurs et aux inondations ;

Renfort de la mise en oeuvre de leviers d'évitement et de réduction de l'empreinte environnementale du réseau ;

Etablissement d'un mode opératoire de gestion des espèces exotiques envahissantes végétales par la rédaction de deux plans d'actions.

Plan d'actions

Action 1 : Renouveler le réseau (réseau aérien, réseau souterrain, postes électriques, etc.) en adaptant les infrastructures aux phénomènes climatiques amenés à être plus fréquents et plus intenses (fortes chaleurs, sécheresses, inondations, etc.) afin de garantir, sur l'ensemble du territoire national, le maintien d'une qualité de service de transport d'électricité ;

Action 2 : Supprimer progressivement d'ici 2029 le gyrobroyage lors du printemps pour le réseau existant et développer, sous les lignes électriques, des aménagements durables de la végétation plus favorables à la biodiversité ;

Action 3 : Réduire encore davantage les fuites de SF6 grâce à des actions de maintenance du réseau (colmatage des fuites) et au renouvellement progressif des postes historiquement construits avec des technologies utilisant l'hexafluorure de soufre ;

Action 4 : Passer d'une logique d'expérimentation à l'utilisation d'éléments recyclés dans les différents matériels utilisés pour le réseau électrique ;

Action 5 : Rédiger deux plans d'action envers les espèces exotiques envahissantes végétales, l'un pour l'emprise de nos lignes et l'autre pour nos sites tertiaires d'ici 2027.

Levier 2

Un dialogue de confiance est entretenu avec l'ensemble des parties prenantes de notre écosystème pour des projets intégrés aux territoires et à leurs enjeux multiples (environnementaux, sociaux et économiques).

Objectif d'impacts mesurables

Dialogue, de manière la plus anticipée possible dans la vie d'un projet, avec les collectivités territoriales, les entreprises, l'Etat et les associations environnementales pour identifier des zones pouvant faire l'objet de mesures de restauration/renaturation terrestres, littorales ou maritimes les plus pertinentes au regard des enjeux du territoire ;

Entretien de partenariats de qualité avec des organismes et associations engagés pour la préservation de la nature ;

Embarquement de l'écosystème de fournisseurs de RTE dans une démarche vertueuse pour l'environnement ;

Promotion et mise en oeuvre d'actions communes, entre différents représentants de la filière énergétique française (a minima RTE, Enedis, une organisation professionnelle telle que le SERCE et des syndicats professionnels comme le GIMELEC et le SYCABEL) en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE), aussi bien à terre qu'en mer.

Plan d'actions

Action 1 : Identifier, de manière la plus anticipée possible et en lien avec les acteurs locaux, des zones pouvant faire l'objet de mesures de restauration et/ou de renaturation en mer comme à terre. Cette démarche s'inscrit dans la volonté permanente de RTE de s'engager dans un processus d'amélioration continue de ses projets du point de vue environnemental mais également sociétal ;

Action 2 : Maintenir et faire prospérer les partenariats en faveur de la préservation de la nature et le cas échéant, en développer de nouveaux ;

Action 3 : Attribuer un poids d'au moins 10 % à un critère de performance environnementale dans au moins 80% des dossiers de consultations des achats chaque année au cours des prochaines années jusqu'au moins 2029 ;

Action 4 : Déployer une feuille de route RSE commune entre, a minima RTE, Enedis, GIMELEC, SYCABEL et SERCE dans une volonté de développer l'impact social et de réduire l'impact environnemental de la filière industrielle des entreprises des réseaux électriques.

Levier 3

RTE est un acteur incontournable et ambitieux à la fois dans l'emploi vers des métiers d'avenir dans les réseaux électriques mais également dans la formation de ses salariés aux enjeux de protection de la biodiversité terrestre, littorale et marine.

Objectif d'impacts mesurables

RTE est facilitateur de l'emploi de jeunes et de personnes en reconversion vers des métiers d'avenir dans les réseaux électriques ;

RTE renforce la formation de ses salariés aux enjeux de préservation de la biodiversité terrestre, littorale et marine et élargit son offre de formation et de sensibilisation.

Plan d'actions

Action 1 : Accompagner le développement des compétences au travers notamment de la montée en puissance du programme des « Ecoles des réseaux pour la transition énergétique » pour faciliter le recrutement de 10 000 personnes par an jusqu'en 2030 à minima. Cet accompagnement comprend une sensibilisation aux enjeux environnementaux spécifiques à la filière énergétique (décarbonation en particulier) ;

Action 2 : Poursuivre un rythme de formation d'au moins 150 salariés par an à la biodiversité et renforcer la mise en oeuvre d'actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux lors de divers événements (exemples : Fête de la Nature, Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, etc.).

Levier 4

La connaissance des impacts de nos activités sur l'environnement est renforcée dans une volonté d'amélioration permanente et opérationnelle de nos projets et notre contribution active à ce renfort est valorisée.

Objectif d'impacts mesurables

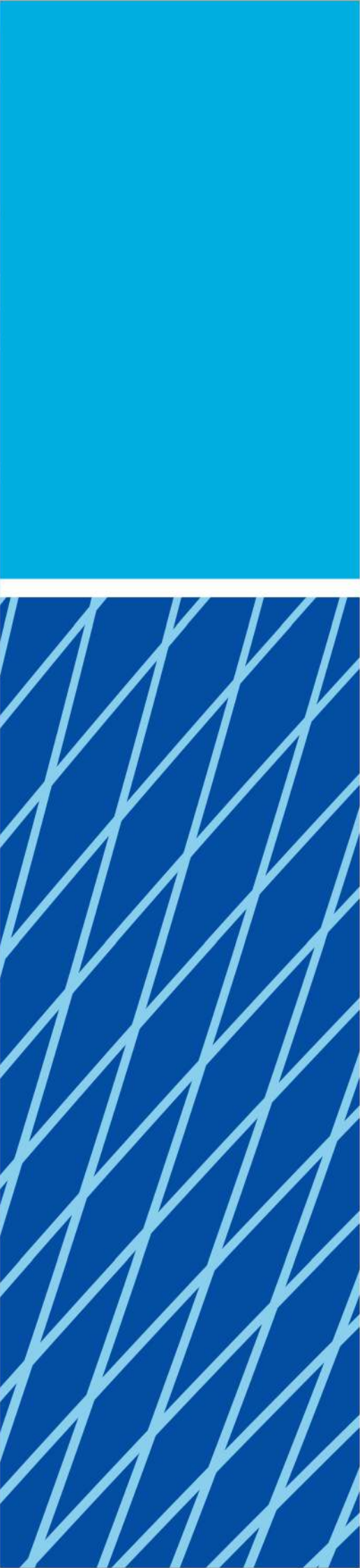
Participation à des projets de recherche améliorant la connaissance des impacts sur l'environnement marin des infrastructures ;

Participation au renforcement des connaissances naturalistes sur la biodiversité marine française.

Plan d'actions

Action 1 : Renforcer la connaissance des impacts sur l'environnement des infrastructures via notamment des projets de recherche. Ce renforcement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des projets vis-à-vis des impacts qu'ils génèrent sur l'environnement, ce qui constitue une volonté forte de RTE ;

Action 2 : Publier les rapports d'étude issus de campagnes terrain menées dans le cadre des états initiaux de l'environnement pour chaque projet de raccordement de parcs ou d'interconnexion offshore sur les compartiments benthiques, halieutiques, mammifères marins, acoustique sous-marine, et le cas échéant sur la qualité de l'eau et des sédiments.



Levier 5

L'application de concepts d'éco-innovation et de biomimétisme est poursuivie et explorée dans nos activités, et en particulier au sein de nos sites d'implantation.

Objectif d'impacts mesurables

Accompagner un premier site démonstrateur avec le projet de futur centre régional RTE sud-ouest à Toulouse, sur la base de concepts d'éco-innovation et de biomimétisme, en intégrant leur potentiel de répliquabilité..

Plan d'actions

Action 1 : Trouver des solutions concrètes pour le design d'un bâtiment régional éco-conçu, innovant et bio-inspiré sur de multiples dimensions (gestion des déchets et de l'eau, intégration de la biodiversité, optimisation des consommations de chauffage, réduction des émissions de CO2, etc.), dans une perspective de passage à l'échelle des solutions déployées.

Mobilisation des écosystèmes

Les engagements contenus dans cette feuille de route traduisent la volonté de RTE de poursuivre une concertation et une collaboration les plus étroites possibles avec différents acteurs du territoire (services de l'Etat, associations environnementales, professionnels de la pêche, de l'agriculture et du tourisme, etc.) pour des projets d'infrastructure de transport toujours plus vertueux en réponses aux attentes exprimées.

RTE place les écosystèmes vivants au coeur de ses projets et pour cela, poursuit ses engagements en faveur de la biodiversité tant auprès de l'externe, qu'auprès de ses fournisseurs et en interne.

RTE est soucieuse de faciliter l'emploi de jeunes ou de personnes en reconversion vers des métiers d'avenir dans les réseaux électriques. RTE dresse la formation et la sensibilisation de ses salariés aux enjeux environnementaux marins, littoraux et terrestres, comme des priorités majeures pour des projets d'infrastructure de transport d'électricité à vision écosystémique et toujours plus vertueux vis-à-vis de la nature.